

## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA COLLECTIVITE DE CORSE TOME SPECIAL N°2

MOIS DE FEVRIER 2022

## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS FEVRIER 2022

### **SOMMAIRE**

Les contrats, conventions, marchés, actes et documents de toute nature annexés aux délibérations de l'Assemblée de Corse ou du Conseil Exécutif mais non publiés au Recueil des Actes Administratifs peuvent être consultés dans les services et directions concernés.

### **MANDAT SPECIAL**

<u>DIRECTION GENERALE ADJOINTE EN CHARGE DU PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITE, DES MOYENS GENERAUX ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE.</u>

# DIRECTION GENERALE ADJOINTE EN CHARGE DU PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITE, DES MOYENS GENERAUX ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Direzzione Generale di i Servizii Direction Générale des Services 2022-3973 GULLETHIVITÀ DICORSICA COLLECTIVITÉ DE CORSE

#### **MANDAT SPECIAL**

### <u>DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</u>

Je soussigné, Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse, donne mandat à Madame Muriel LESLING, Directrice de la Gestion Foncière, à la Direction Générale Adjointe en charge du Patrimoine, des Moyens et de la Commande Publique, afin de me représenter en l'étude de Maître Jean-Yves GRIMALDI, notaire associé à Bastia, lors de la signature de l'acte de cession entre la COLLECTIVITE DE CORSE et la , acquéreur de la parcelle cadastrée AC 258, d'une superficie totale de 4a 55ca, sise sur le territoire de la commune de Lucciana, pour un montant total de 16 380 € (seize mille trois cent quatre-vingts euros), soit 36 €/m².

Cette cession a été autorisée par la délibération n° 21/222 CP de la Commission permanente de l'Assemblée de Corse en date du 17 novembre 2021 ; la parcelle ne revêtant plus d'intérêt pour le nouveau projet de réaménagement des voies d'accès au collège de Lucciana sur les RD 507 et 210, telle qu'approuvée par la Commission permanente de l'Assemblée de Corse dans sa délibération n° 20/061 CP du 1er juillet 2020.

Fait à Bastia, le

1 8 FEV. 2022

U Presidente di u Cunsigliu esecutivu di Corsica Le Président du Conseil exécutif de Corse,

Gilles SIMEONI

### LES ACTES ADMINISTRATIFS DANS CE RECUEIL PEUVENT ETRE CONSULTES A :

L'HOTEL DE LA COLLECTIVITE DE CORSE ROND POINT DU MARECHAL LECLERC 20405 BASTIA CEDEX 9

OU

A L'HOTEL DE LA COLLECTIVITE DE CORSE

22 COURS GRANDVAL

BP 217

20187 AJACCIO CEDEX 1